

Madame cécile Collion née DEPREZ -

Propriétaire de la parcelle n° 035 au bord du chemin des Rotets - (affect de l'emplacement 23) élargissement Sentier du Lac.

Je ne suis pas opposée au projet mais sous condition
de déblayer à la construction de cette zone ZAU à classer
en 1AU

Zone bloquée depuis 50 ans, cette zone a toujours été classée
en urbanisation future aux différents POS et RLU.

J'espére que ma demande sera cette fois prise en considération

Fait à La Balme le 26 avril 2024

Cecile
Collion